

MANDAT D'ACHAT DE PARTS DE LA SCPI AV HABITAT
(EN LIQUIDATION)

 Associé Non Oui Si oui, indiquez votre n° associé | | | | | | | | | |

 Horodatage
N° de l'ordre

SOUSCRIPTEUR (Nota)

Propriétaire Nu-Propriétaire Indivision
 M. Mme Mlle Société N° SIRET :
 Nom / Raison sociale
 Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Date et commune de naissance : à
 Département / Pays de naissance : /
 Représentant (si société) :
 Adresse / Siège social :
 Ville :
 Code postal / Pays : /
 Téléphone : E-mail :
 Profession / Secteur d'activité :
 Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)
 Régime matrimonial : Communauté réduite aux acquets Communauté universelle
 Participations aux acquets Séparation de biens

USUFRUITIER (à remplir en cas de souscription en démembrement) (Nota)

M. Mme Mlle Société N° SIRET :
 Nom / Raison sociale
 Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Date et commune de naissance : à
 Département / Pays de naissance : /
 Représentant (si société) :
 Adresse / Siège social :
 Ville :
 Code postal / Pays : /
 Téléphone : E-mail :
 Profession / Secteur d'activité :
 Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)
 Régime matrimonial : Communauté réduite aux acquets Communauté universelle
 Participations aux acquets Séparation de biens

CO-SOUSCRIPTEUR (à remplir en cas de souscription conjointe ou couple) (Nota)

Co-proprétaire
 M. Mme Mlle
 Nom : Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Date et commune de naissance : à
 Département / Pays de naissance : /
 Adresse :
 Ville :
 Code postal / Pays : /
 Téléphone : E-mail :
 Profession / Secteur d'activité :
 Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé(e)
 Régime matrimonial : Communauté réduite aux acquets Communauté universelle
 Participations aux acquets Séparation de biens

CO-USUFRUITIER (à remplir en cas d'usufruit par un couple) (Nota)

M. Mme Mlle
 Nom : Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Date et commune de naissance : à
 Département / Pays de naissance : /

FISCALITÉ (en cas de démembrement, à compléter par l'usufruitier)
à remplir par tout nouveau souscripteur - Cocher la (les) mention(s) à retenir

Impôt sur le revenu (IR) Impôt Société (IS) Autre |
 Résident
 Non Résident* :
 Adresse fiscale Pays

*Attention, dans ce cas, joindre un certificat de domiciliation fiscale
Pour mémoire - Les revenus de valeurs et capitaux mobiliers font l'objet d'un prélèvement à la source (en même temps que les prélèvements sociaux). Tout associé bénéficiant d'une dispense de prélèvement devra joindre, au mandat d'achat, une attestation sur l'honneur. Ce document devra être produit pour la 1^{ère} fois au 1^{er} achat puis chaque année, au plus tard le 30 novembre, pour application à l'année qui suit.

COORDONNÉES BANCAIRES (en cas de démembrement, à compléter par l'usufruitier)

Revenus à créditer sur le compte libellé au nom de* |

 * Préciser le cas échéant : en qualité d'usufruitier (1) Indivision (1)

IBAN* | BIC |

*Joindre impérativement un RIB/IBAN. Dans le cas d'un démembrement, joindre le RIB/IBAN du Nu-propriétaire à celui de l'Usufruitier. En cas d'indivision, joindre le RIB/IBAN de l'indivision(4).

Compte d'instruments financiers BNP Paribas - Pour information du teneur de compte et mise à jour du compte titres (CIF BNP Paribas).

Au nom de |

Code banque | Code guichet | N° de compte | Clé Rib |

ORDRE D'ACHAT cet ordre ne pourra être pris en compte que s'il remplit les conditions de validité (voir ci-après)

Cet ordre sera valable pour deux confrontations trimestrielles à compter de son inscription.

Sauf avis contraire de ma(notre) part, cet ordre pourra être exécuté sur plusieurs confrontations jusqu'à réalisation complète. Le donneur d'ordre pourra expressément demander par écrit une exécution totale. En ce cas, l'ordre ne donnera lieu à exécution que s'il peut être satisfait en totalité en une seule confrontation.

Nombre de parts** (A) - Saisir un nombre entier	Prix d'achat maximum par part*** (B) - en nombre entier d'euros	Montant total - en Euros**** (A x B)

 **Minimum de parts à acquérir lors d'un 1^{er} achat sur le marché secondaire : aucun minimum de parts à acquérir

*** Y compris les droits d'enregistrement de 5% (depuis le 01/01/2016), avec un minimum de perception de 25 euros par déclaration selon l'article 674 du CGI - minimum perçu également en cas d'achat d'un montant total inférieur à 500 euros - et commission de cession de 4% H.T. (soit 4,8% TTC).

Le prix d'exécution ou prix net vendeur correspond au prix d'achat (frais compris) divisé par 1,098

****** COUVERTURE DE L'ORDRE**
J'ai (Nous avons) bien noté que cet ordre ne sera pris en compte qu'à réception du présent document dûment complété et signé, et de la couverture du montant maximum de mon (notre) ordre par :

- virement sur le compte spécifique de la SCPI AV Habitat chez BNP Paribas. IBAN : FR76 3000 4022 0900 0105 1784 382 - BIC : BNPFRPP3
 chèque de banque (chèque émis par une banque à la demande du client) ci-joint à l'ordre de la SCPI accompagné du bordereau de demande de chèque
 À cocher si Remploi de fonds propres(3)

Je (Nous) suis (sommés) informé(s) du fait que la Société ne garantit pas la revente des parts.
À COMPLÉTER ÉVENTUELLEMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE

Conseiller Agence
 Email Téléphone Fax
 Code Groupe Code Centre Code Agence
 BDDF Retail BDDF Entreprises BDDF Banque Privé France client collaborateur

 Je (Nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance et accepter l'ensemble des dispositions et déclarations contenues dans la note d'information, le Document d'Informations Clés (DIC) détaillant notamment les frais et charges, les statuts, le dernier bulletin trimestriel d'information et le dernier rapport annuel de la SCPI disponibles sur le site internet www.reim.bnpparibas.fr ou auprès de la société de gestion, préalablement à cet ordre, ainsi que des commissions et rémunérations versées à la société de gestion et aux distributeurs éventuels, des conditions de validité de cet ordre et des conditions générales d'utilisation des données personnelles figurant sur le présent document.

Je (Nous) reconnais(sons) avoir rempli un questionnaire de connaissance client ou l'avoir mis à jour des données relatives à ma(notre) situation personnelle et à mes(nos) objectifs d'investissement, avant signature des présentes, et avoir bien noté que la souscription aux parts de cette SCPI n'est pas autorisée pour les US Person telles que définies dans la documentation. Dans le cas où je(nous)deviendrais (drions) une US Person, j'(nous) en informerai (rons) la société de gestion.

Je (nous) donne (donnons) mandat à BNP Paribas REIM France, qui l'accepte, d'accomplir en mon (notre)nom(s) les opérations et formalités consécutives à mon (notre) ordre, notamment l'enregistrement de la transaction auprès du Trésor Public.

Fait à le

Signature (2) Signature du conjoint (2 et 3) Cachet et signature de l'intermédiaire (le cas échéant)

Nota : Renseignements et Documents à joindre - voir ci-après et au dos

(1) A cocher obligatoirement en cas d'achat démembré ou d'indivision. (2) Faire précéder la/les signature(s) de la mention manuscrite « Bon pour achat de x parts ». Le nombre de parts doit figurer en toutes lettres.

(3) Dans le cas où une personne mariée sous le régime de la communauté souhaite acquérir seule, le conjoint doit signer sous la mention manuscrite « Bon pour accord », sauf en cas d'achat par remploi de fonds propres de l'acquéreur (dans ce cas, à préciser en rubrique « couverture de l'ordre » ci-dessus) (4) Joindre impérativement un RIB/IBAN

suite au dos →

CONDITIONS DE VALIDITÉ

Le présent mandat d'achat signé est à adresser à BNP Paribas Reim France - 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy Les Moulineaux Cedex par courrier ou par télécopie avec avis de réception.

Le mandat doit être correctement rempli et les renseignements et documents fournis, selon votre situation. Si vous êtes client de BNP Paribas, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller en agence.

Le montant total de l'ordre d'achat doit être couvert par virement au compte spécifique ouvert au nom de la SCPI chez BNP Paribas (qui ne porte pas intérêts) ou par chèque de banque (chèque émis par une banque à la demande du client) à l'ordre de la SCPI qui le remettra sur ce compte. BNP Paribas Reim France restituera au donneur d'ordre l'éventuelle différence après exécution de l'ordre ou la totalité de la couverture pour les ordres d'achat non exécutés arrivés à échéance.

Si les fonds proviennent d'une banque située hors de l'Union Européenne, il devra être fourni une copie recto/verso d'une seconde pièce d'identité en cours de validité (passeport,...).

À noter que la couverture de l'ordre d'achat par encaissement des fonds correspondants conditionne la validité de cet ordre.

► RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS À FOURNIR

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, la corruption, le financement du terrorisme et les embargos à caractère financier, ainsi qu'en application de la Directive sur les Marchés d'Instruments Financiers 2 (MIF2), l'exécution du mandat peut être subordonnée à certains renseignements complémentaires à fournir. **A minima, en cas de transmission d'un mandat directement à BNP Paribas Reim France pour la 1^{ère} fois, un questionnaire de connaissance de la clientèle est nécessairement à transmettre.** Le questionnaire est disponible sur le site www.reim.bnpparibas.fr. Sur la base de ces éléments, une analyse de l'adéquation du produit à votre situation sera réalisée et vous serez contacté par un collaborateur de BNP Paribas REIM France en vue de vous en transmettre les résultats, préalablement à la réalisation de votre opération d'investissement.

Pour les personnes physiques	Pour les personnes morales
La société de gestion ou le commercialisateur se réserve le droit de demander des compléments d'information ou documents selon la situation de l'acquéreur.	
Femmes mariées - renseigner le nom de jeune fille Mineurs et incapables : mandat à établir au nom du mineur ou de l'incapable avec mention de sa situation juridique et signature du représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile (signature du père et de la mère pour le mineur, autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille pour les mineurs sous tutelle judiciaire ou le majeur sous tutelle). Pour le majeur sous curatelle, signature par l'acheteur et son curateur, qui doit justifier de sa qualité Usufruit-nue-propriété / Indivision - signature par l'(les)usufruitier(s) et le(s) nu (s)-propriétaire(s) ou par tous les membres de l'indivision, selon les cas Joindre - Dans tous les cas, un justificatif de l'origine des fonds finançant l'achat - Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité de chaque signataire - Copie d'une quittance récente (quittance EDF-GDF, Eau, téléphone fixe ou mobile) pour un premier investissement auprès de BNP Paribas Reim France - un RIB/IBAN (*). Dans le cas d'un démembrement, joindre le RIB du Nu-propriétaire et de l'Usufruitier. En cas d'indivision, joindre le RIB de l'indivision - S'il y a lieu, procuration, autorisation du juge des tutelles, extrait de délibération du conseil de famille - Indivision - Pour chaque indivisaire, préciser : Etat civil complet avec date, code postal et commune de naissance / pays, adresse complète, régime et statut fiscaux, quote-part de l'indivision et <u>désignation du représentant auquel sera adressé tout courrier</u>	Sociétés - renseigner la dénomination, la forme de la société, le n°Siret, le siège social et le nom, prénoms et qualité du ou des représentants Joindre - Dans tous les cas, un justificatif de l'origine des fonds finançant l'achat - Copie des statuts à jour certifiée conforme - Extrait Kbis de moins de trois mois - Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité du (des) signataire(s), des personnes physiques qui exercent un pouvoir effectif sur la structure ou détiennent au moins 10 % de son capital - Justificatifs du pouvoir du (des) signataire(s) : extrait certifié conforme du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration ou du directoire, ou procuration éventuelle du mandataire - un RIB/IBAN (*) Associations - joindre un exemplaire du Journal Officiel dans lequel a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'Etat, dans le cas d'une association reconnue d'utilité publique
(*) Si le compte sur lequel seront crédités les revenus est ouvert auprès d'un organisme financier non établi dans un Etat signataire de l'accord sur l'Espace Economique Européen (27 états membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège), fournir une copie recto/verso d'une seconde pièce d'identité en cours de validité (passeport, ...)	

La modification d'un ordre d'achat entraîne la perte de son rang lorsque		
la quantité de parts est augmentée	le sens de l'ordre est modifié	le prix est diminué

Les donneurs d'ordres seront informés de l'exécution de leur ordre par courrier par BNP Paribas Reim France

Pour toutes informations sur l'état du registre et sur la SCPI (valeur de réalisation, distribution, taux d'occupation du patrimoine...)

Consulter le site Internet : www.reim.bnpparibas.fr

Nous contacter - BNP Paribas Reim France - 167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy Les Moulineaux Cedex - Tél. : 01 55 65 23 55 - Fax : 01 46 42 72 54

Le responsable du traitement est BNP Paribas REIM France. Elle est amenée à recueillir des informations nominatives concernant le client selon les principes suivants :

• ces informations sont principalement utilisées pour les finalités suivantes: la gestion de clientèle et des parts de SCPI acquises et éventuellement aux fins de prospection, animation commerciale et études statistiques, évaluation du risque, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement et lutte contre le blanchiment d'argent.

• ces informations nominatives sont protégées par le secret professionnel auquel est tenue BNP Paribas REIM France en vertu de l'article L 511-33 du Code Monétaire et Financier. Elles ne seront utilisées que pour les seules nécessités pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ou encore pour les actions commerciales de BNP Paribas REIM France.

• le client accepte expressément et pendant toute la durée de sa relation avec BNP Paribas REIM France que les informations nominatives le concernant soient transmises :

- aux prestataires de service et sous-traitants exécutant pour le compte de BNP Paribas REIM France certaines tâches liées aux finalités décrites ci-dessus, et notamment aux prestataires et sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas REIM France certaines tâches matérielles et techniques indispensables et indissociables de la gestion des parts,

- aux sociétés du Groupe BNP Paribas (1) en vue de la présentation des produits et services gérés par ces sociétés, ainsi qu'en cas de regroupement de moyens,

- aux sociétés du groupe BNP Paribas avec lesquelles il est ou sera en relation contractuelle aux fins d'actualisation des données collectées par ces sociétés,

- vers des pays non membres de l'Union Européenne,

- et à des organismes tels que l'administration fiscale et la Banque de France afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires incombant à la Banque.

• ces informations pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés. Le client peut obtenir une copie des informations le concernant et, le cas échéant, les faire rectifier par courrier adressé à BNP Paribas REIM France, 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy Les Moulineaux Cedex.

• en outre, le client peut demander à BNP Paribas REIM France confirmation de l'existence d'une relation contractuelle entre elle et un prestataire de service ou sous-traitant identifié.

• le client peut s'opposer à recevoir des sollicitations commerciales par courrier papier ou appel téléphonique en vue de la présentation des produits et services de BNP Paribas REIM France ou de ceux proposés par les sociétés du Groupe BNP Paribas en précisant le mode de sollicitation refusé (courrier papier ou appel téléphonique) et en indiquant si cette opposition concerne l'ensemble du groupe BNP Paribas ou uniquement les filiales du Groupe BNP Paribas. A ces fins, le client doit écrire à BNP Paribas REIM France, 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy Les Moulineaux Cedex.

Toutefois, aucune sollicitation commerciale ne sera effectuée à l'attention des clients mineurs. Aucune prospection par courrier électronique ne sera effectuée sans l'accord préalable du client.

• enfin, toute déclaration fautive ou irrégulière pourra faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir la fraude au sein du Groupe BNP Paribas.

(1) La liste des sociétés du Groupe BNP Paribas concernées est disponible sur simple demande écrite à l'adresse suivante : BNP Paribas, CFFRCA 1, 75 540 Paris cedex 09.

La société de gestion

BNP PARIBAS REIM FRANCE - Siege social : 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux cedex

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 309 200 € - Siren B 300 794 278 RCS NANTERRE

Societe de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-07000031 en date du 1^{er} juillet 2007